



Le 20 mai 2010

Contact presse :
Fédération Nationale des Orthophonistes
Magali Dussourd-DeParis
06 07 52 72 45

Sensibiliser les parents

Interpeller tous les professionnels
de l'environnement socio-éducatif
& culturel de l'Enfant

Associer les acteurs du secteur sanitaire
avec info-langage.org

Sensibiliser les parents Interpeller tous les professionnels de l'environnement socio-éducatif & culturel de l'Enfant Associer les acteurs du secteur sanitaire avec info-langage.org

La Fédération Nationale des Orthophonistes met en ligne le site info-langage.org dédié à la prévention des troubles du langage et souhaite qu'il devienne un outil incontournable d'éducation à la santé et de la lutte contre l'illettrisme.

L'apprentissage du langage est, avec celui de la marche, une étape des plus attendues par les parents. Cette entrée dans le langage se fait le plus souvent sans problème. Dans certains cas, le langage tarde à se mettre en place inquiétant alors les parents. De nombreux ouvrages relatent les stades d'apparition du langage chez l'enfant mais restent très théoriques.

Le site info-langage.org donne les repères sur le développement du langage et de l'enfant et valorise le rôle des adultes dans l'accompagnement de l'enfant.

● Une mission de santé publique

La lutte contre l'illettrisme, "fléau social" dont notre société a pris conscience dans le milieu des années 80, si elle passe naturellement par des mesures d'aide direct aux personnes illettrées, ne peut se concevoir sans une prévention largement en amont, c'est-à-dire par un **dépistage des troubles du langage oral et écrit et leur prise en charge adaptée le plus précocement possible**, à savoir dans la petite enfance.

La prévention des troubles du langage chez l'enfant répond à une mission de santé publique. Les orthophonistes impliqués depuis plus de 30 ans dans cette démarche œuvrent au niveau primaire selon la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé :

- en initiant des actions d'informations auprès des parents et des professionnels
- en élaborant et en distribuant des documents
- en formant les professionnels.

Afin d'intensifier et d'étendre sa mission de prévention, la Fédération Nationale des Orthophonistes met en ligne son site de prévention.

Le site info-langage.org s'adresse aux parents, mais aussi aux médecins et aux professionnels de la petite enfance ; il se propose de :

- raconter l'histoire de l'émergence de la parole
- montrer comment le partenariat se noue entre l'enfant et l'adulte
- apporter des réponses
- proposer documents et ressources.

De manière originale, il propose aux utilisateurs de lire ou d'écouter l'histoire du développement du langage. Des vidéos viennent illustrer des mots-clés du texte, soulignant ainsi les interactions entre l'adulte & l'enfant. Ce site se veut également un site documentaire. En effet, de nombreux documents sont disponibles au téléchargement.



Pourquoi www.info-langage.org ?

● Le constat des orthophonistes

Des enfants de 2 à 5 ans atteints de troubles d'articulation, de la parole et du langage oral ou des diverses pathologies de la communication, non signalés et suivis, **éprouveront le moment venu des difficultés dans l'apprentissage du langage écrit**. Certains d'entre eux présenteront des troubles spécifiques (dyslexies, dysorthographies...).

Après 8 ans, ils se retrouveront rapidement en situation d'échec scolaire partiel ou généralisé, avec un retard culturel qui ne fera qu'augmenter.

A l'âge adulte, dans le pire des cas, ce seront des personnes illettrées, sans formation, victimes d'une exclusion sociale en raison du chômage, coupées de l'accès à la culture, avec une représentation du monde réduite ou erronée.

Les diverses études réalisées depuis une trentaine d'années ont révélé que, dans une classe d'âge, si 65% d'enfants n'éprouvent aucun problème de langage :

- environ 20% des enfants ont, très tôt, des difficultés légères de langage ou dans le domaine instrumental, apparentées à des immaturités à surveiller, pour lesquelles une pédagogie adaptée est nécessaire ;
- environ 15% des enfants présentent des troubles plutôt importants dans l'acquisition de leur langage, pour lesquels il est indispensable de mettre en œuvre de manière urgente des suivis spécialisés. Ces troubles provoquent des difficultés d'intégration à la vie sociale "normale", des difficultés à communiquer avec les autres enfants...avec le risque de les voir très rapidement marginalisés dans le système scolaire.

Le dépistage des troubles est primordial. Il doit commencer précocement c'est pourquoi de nombreux outils et protocoles ont été élaborés. Il s'agit de questionnaires parentaux courts, d'outils destinés aux enseignants de petite section de maternelle, de tests de repérage pour les médecins qui aux différents âges de l'enfant permettront une prise en charge adaptée des difficultés observées.

● La modélisation de la prévention appliquée à l'orthophonie

La F.N.O. œuvre activement depuis plus de 30 ans :

- au niveau de la prévention primaire, en informant et en formant les publics concernés
- au niveau de la prévention secondaire, en initiant des actions de dépistage et de repérage des troubles du langage.

La F.N.O. renforce son action de prévention et élargit son impact avec :

- la mise en ligne du site [info-langage.org](http://www.info-langage.org)
- la mise à disposition des informations et des ressources disponibles en téléchargement
- la communication en direction des parents et de l'entourage.
- la sensibilisation des personnels et des professionnels de terrain.



info-langage.org le site de référence dans le domaine de la prévention des troubles du langage et de la lutte contre l'illettrisme

- Les orthophonistes ciblent les publics susceptibles de détecter les troubles

Un site qui offre aux parents des possibilités :

- de se familiariser avec les différentes étapes du langage en fonction de l'âge,
- d'avoir des repères mois après mois quant aux évolutions de la communication des petits avec leur entourage,
- de connaître les signes d'appel et d'alerte des troubles,
- de trouver des solutions adéquates pour essayer d'adapter leurs attitudes,
- de se sentir soutenus dans leur rôle.

Un site pour les professionnels du social, de la santé, de l'éducation destiné à :

- rappeler les étapes du développement du langage et de l'enfant,
- mettre à disposition des documents comportant les signes d'appel pour le repérage précoce,
- assurer un lien avec les professionnels concernés : les orthophonistes.

Un site accessible aux parents illettrés ou rencontrant des difficultés de lecture :

- pour toucher une population en dehors du champ de la lecture grâce aux nombreuses vidéos et à la possibilité d'écouter les textes
- pour être utilisé par des partenaires formateurs pour adultes ou par ceux qui travaillent avec les familles.

- Cinq rubriques pour répondre en détail à la problématique :

- développement du langage
- quand s'inquiéter ?
- que faire ?
- actions
- ressources.

Développement du langage

Très riche en contenu, cette rubrique renseigne les utilisateurs sur les différentes évolutions de l'apprentissage "normal" du langage. Ponctuée de vidéos, cette rubrique développe 11 grandes périodes (des premiers jours à 6 ans) durant lesquelles l'enfant établit sa communication verbale avec son entourage. Il s'agit là de montrer l'enfant communiquant et entrant dans la pratique du langage et ce que fait son entourage pour l'accompagner, le solliciter, le stimuler et lui répondre. C'est en attirant l'attention de l'adulte sur le rôle fondamental qu'il joue dans l'acquisition du langage de l'enfant que la notion de prévention prend toute sa dimension.



Quand s'inquiéter ?

- Connaître les signes d'appel des éventuelles difficultés ?
- Clarifier des termes souvent évoqués : trouble d'articulation, dysphasie... ?
- Savoir ce qu'est le bégaiement ?

Nombre de sujets auxquels le site s'efforce de répondre de manière illustrée et pédagogique.

Que faire ?

Des pistes sur la conduite à adopter, partant du principe que la première personne perturbée par la situation est l'enfant lui-même ; le site informe l'entourage sur quelques règles à retenir pour accompagner l'enfant.

Actions :

- Apprendre que la mission des orthophonistes n'est pas seulement le soin mais aussi la prévention, l'éducation sanitaire, le dépistage et la recherche.
- Se familiariser avec l'univers de l'orthophonie.
- De nombreuses actions de prévention sont menées par la Fédération Nationale des Orthophonistes, certaines sont présentées.

Ressources

Cette rubrique s'enrichira au fil du temps d'ouvrages, d'affiches et d'autres supports téléchargeables gratuitement.



La prévention, une mission de santé publique pour les orthophonistes

Le mot "orthophonie" est né en France en 1828, lors de la création par le Docteur Marc Colombat de l'Institut Orthophonique de Paris, dont le but était le "redressement des vices de la parole et en particulier du bégaiement".

Les premières attestations d'études d'orthophonie ont été délivrées en 1955 à la suite des initiatives de Madame Suzanne Borel-Maisonny, fondatrice de cet enseignement en France.

La profession a obtenu son statut légal par la loi du 10 juillet 1964 qui a institué un diplôme national : le Certificat de Capacité d'Orthophonie (C.C.O.).

Depuis cette date, les orthophonistes est une profession réglementée, au même titre que six autres professions d'auxiliaires médicaux, au Livre IV du code de la Santé Publique.

Depuis 2002, le décret relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'orthophoniste accorde une pleine responsabilité aux orthophonistes pour remplir cette mission de prévention :

Art. 4. - La rééducation orthophonique est accompagnée, en tant que de besoin, de conseils appropriés à l'entourage proche du patient.

L'orthophoniste peut proposer des actions de prévention, d'éducation sanitaire ou de dépistage, les organiser ou y participer. Il peut participer à des actions concernant la formation initiale et continue des orthophonistes et éventuellement d'autres professionnels, la lutte contre l'illettrisme ou la recherche dans le domaine de l'orthophonie.

Depuis 10 ans, les troubles du langage chez l'enfant sont devenus une véritable mission de santé publique. Avec 4 à 5% des enfants (par tranche d'âge) concernés, la profession s'est adaptée, structurée pour proposer des actions de prévention, d'éducation sanitaire, de formation, et de dépistage auprès des professionnels de terrain.

● Une mission primordiale : la prévention.

Les orthophonistes interviennent aux 3 stades de la santé, selon la définition de l'O.M.S :

Stade primaire :

- Informer les parents et les professionnels de terrain, c'est-à-dire toute personne côtoyant un enfant au quotidien qui, donc, serait en mesure de détecter une difficulté ou un trouble.
- Former des professionnels.

Stade secondaire :

- Dépister les enfants en difficultés, initier et proposer le suivi médical ou pédagogique adapté.

Stade tertiaire :

- Prendre en charge ces enfants en rééducation orthophonique après le bilan orthophonique prescrit par le médecin traitant.

● Au premier janvier 2009, notre pays (métropole et départements d'outre-mer) compte 18 506 orthophonistes dont :

- salariés : 3762
- libéraux : 14744

Source : ministère de la santé



La Fédération Nationale des Orthophonistes

La Fédération Nationale des Orthophonistes est la seule organisation syndicale représentative des orthophonistes. Elle est composée de **24 syndicats régionaux et 66 syndicats départementaux**, qui lui permettent une implantation sur l'ensemble du territoire, départements d'outre mer compris, au plus près des professionnels.

La FNO compte plus de **6 000 adhérents**.

Elle représente les orthophonistes libéraux et salariés :

Au plan Européen

- Au Parlement européen
- A la commission de Bruxelles
- Au CEPLIS (conseil européen des professions libérales)
- Au Comité Permanent de Liaison des Orthophonistes Logopèdes de l'Union Européenne (C.P.L.O.L) dont elle est membre. Créé à l'initiative de la F.N.O. en 1988, le C.P.L.O.L regroupe les organisations ou associations représentatives des pays de l'Union Européenne, dans le but d'harmoniser la profession en permettant aux responsables des différents pays de se rencontrer pour partager les expériences, comparer les exercices professionnels, les contenus des formations initiales, les domaines d'activité, et mettre en place des échanges scientifiques et une recherche commune.

Aux plans national, régional et départemental

- Ministères de tutelle : Affaires sociales et Emploi, Santé, Famille et personnes handicapées, Education Nationale, Budget, Professions libérales et Fonction Publique.
- Administrations de tutelle : Direction Générale de la Santé, Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins, Direction de la Sécurité Sociale.
- Instances de la Sécurité Sociale : UNCAM, Commissions Paritaires, Tribunal des
- Affaires de Sécurité sociale et COTSAM.
- Commission Départementale des impôts
- Commission nationale de la Nomenclature, Haut Conseil des professions paramédicales, Conférence Nationale de Santé et haut Conseil à l'Assurance Maladie.
- Grandes centrales syndicales des salariés.
- Conseil d'administration de la CARPIMKO.
- Structures inter-professionnelles : Centre National des Professions de Santé, Union Nationale des Professions Libérales, UNPS.
- Organismes de formation continue : FIF-PL (fonds interprofessionnel de formation des professionnels libéraux) et AFCCO (Association de formation continue conventionnelle des orthophonistes).

La FNO informe les orthophonistes grâce à un site internet **www.orthophonistes.fr** et un mensuel "*l'orthophoniste*" : des informations sont disponibles sur l'actualité professionnelle et scientifique, sur les programmes de formation permanente, de séminaires, de congrès, sur les offres et demandes d'emploi.



● **DYSCALCULIE :**

Concept qui rend compte d'un dysfonctionnement dans les domaines de la logique, de la construction des nombres et des opérations sur ces nombres, de difficultés de structuration du raisonnement et de l'utilisation des outils logiques et mathématiques.

● **DYSGRAPHIE :**

Trouble de langage écrit affectant le geste graphique et l'aspect formel de l'écriture.

● **DYSLEXIE, DYSORTHOGRAPHIE :**

Troubles spécifiques d'apprentissage de, respectivement, la lecture et l'orthographe.

● **DYSPRAXIE :**

Difficulté à exécuter des mouvements volontaires coordonnés. Chez l'enfant, il s'agit d'un trouble évolutif caractérisé par des difficultés majeures dans les activités de construction souvent associées à un retard du développement psycho-affectif.

● **ENFANT INTELLECTUELLEMENT PRÉCOCE :**

Enfant dont le QI est supérieur à la moyenne (QI > 130, mesuré à partir de l'âge de 4 ans à l'aide du Wechsler III). Il est généralement curieux de tout, possède un langage élaboré, questionne très tôt ses parents sur la vie et son environnement, présente parfois des difficultés de maturation psycho-motrice, un décalage entre sa maturité affective et intellectuelle, les troubles de type dyslexie ou dysorthographe, une anxiété, un grand dégoût de l'injustice et un grand sens de l'humour.

● **GRAPHÈME :**

Unité graphique minimale entrant dans la composition d'un système d'écriture. Dans les écritures alphabétiques, il correspond à un son (phonème) de la chaîne parlée.

● **HYPERACTIVITÉ :**

Exagération ou accroissement de l'activité, d'origine physique, psychique ou psychomotrice, qui peut être permanente, temporaire ou cyclique. Elle est banale chez le jeune enfant, mais se rencontre aussi dans certains états névrotiques, dans l'instabilité psychomotrice ou dans les troubles de l'humeur.

● **PHONÈME :**

Unité linguistique, son ou bruit de la chaîne parlée résultant de la combinaison de plusieurs traits articulatoires.

● **RETARD :**

On parle de retard chez des enfants non déficients intellectuels qui présentent un niveau d'acquisitions didactiques et scolaires inférieur à la moyenne des enfants du même âge.



● RETARD DE LANGAGE :

Toute pathologie du langage oral qui se manifeste par un développement linguistique ne correspondant pas aux normes connues (se référant habituellement à l'âge ordinaire d'acquisition de telle ou telle structure, en fonction des données de la psycholinguistique).

● TROUBLES ATTENTIONNELS (TROUBLES DÉFICITAIRES DE L'ATTENTION) :

Ils sont caractérisés par un comportement chronique d'impulsivité, d'inattention associé ou non et une hyperactivité. Le diagnostic est posé dans la classification DSM-IV, par une série de 14 signes dont 8 au moins doivent être présents. Ils décrivent notamment une incapacité durable et importante à se concentrer sur une tâche, à attendre la fin de la question avant d'y répondre, à rester impliqué dans la même tâche, à jouer calmement, à tenir compte de ce qui est dit, à ne pas s'engager dans des activités dangereuses.

● TROUBLES DES APPRENTISSAGES :

Les troubles développementaux des apprentissages sont un ensemble de difficultés des apprentissages qui ne peuvent être attribuées ni à un retard intellectuel, ni à un handicap physique, ni à des conditions adverses de l'environnement. Ces difficultés sont inattendues compte tenu des autres aspects du développement, elles apparaissent très tôt dans la vie et interfèrent avec le développement normal. Elles persistent souvent jusqu'à l'âge adulte.

● TROUBLES INSTRUMENTAUX :

Les troubles instrumentaux portent sur les fonctions instrumentales (intelligence, psychomotricité, langage) qui servent d'instruments à l'enfant pour se représenter et maîtriser le milieu dans lequel il vit. La frontière entre une difficulté d'ordre instrumental proprement dite et une difficulté spécifique d'apprentissage est liée au contexte scolaire. On retrouve chez un grand nombre d'enfants dyslexiques certaines difficultés instrumentales.

● TROUBLES SPÉCIFIQUES DU LANGAGE :

Troubles du langage oral et/ou écrit qui entraînent des déviances telles que l'intégration sociale et scolaire demande des aménagements et des suivis rééducatifs pluridisciplinaires sur une durée moyenne à longue.

